



**PRENEZ DATE !!!!!**

Janvier 2013

***Dans le cadre du rituel de la présentation des vœux...***

***les syndicats Sud et CGT ADNSEA tiennent à vous souhaiter une bonne année 2013 placée sous le signe, on l'espère, de la prise en compte des revendications et des besoins des salariés.***

### **Des instances... Pour faire quoi ?**

Les élus et les organisations syndicales représentent les salariés et leur expression collective. Ils ont le devoir de contester des décisions qui pourraient avoir de graves conséquences sur les statuts, la continuité des contrats, les conditions de travail, les conditions d'exercice des missions, le sens du travail et la santé physique et mentale des salariés.

Les syndicats et les Instances Représentatives du Personnel ne sont pas des chambres d'enregistrement des projets et des décisions de l'employeur.

### **On déplore...**

**Le ton autoritaire employé par le Président du CCE, le Directeur Général**, dès lors que les élus et les organisations syndicales émettent des avis qui ne correspondent pas à ceux attendus par l'Association.

**La marche forcée sur un rythme effréné qu'impose l'Association à tous les salariés et la transformation radicale de l'Association, de ses établissements et de ses activités.** Les salariés ne sont pas et ne veulent pas être une masse uniforme que l'on déplace et traite comme si elle était dépourvue, en son sein de collectifs de travail constitués de savoir-faire, d'objectifs, de principes, de réflexions, d'expertises...

**Le projet de fusion ADSSEAD/Sauvegarde du Nord**, en l'état actuel, ne garantit pas aux salariés le respect des collectifs de travail, de leurs pratiques professionnelles et l'éthique à partir desquelles elles sont fondées.

**L'absence de véritable débat** à tous les niveaux de l'Association, de confrontation des pratiques, des idées, des projets avec les derniers niveaux de la hiérarchie salariale est significatif d'une conception Hyper-hiérarchisée (5 niveaux) de la construction des projets ; elle a pour conséquence de fragiliser le cadre de travail des professionnels.

### **Et pourtant !!!**

Refuser ou dénigrer les prises de positions des élus, des syndicats c'est refuser aux salariés le droit d'avoir une expression collective qui leur est propre.

Nous ne voulons pas que les collectifs de travail explosent, que l'expertise collective des salariés soit ignorée et que les salariés soient déplacés au gré des réajustements de l'organisation.

Nous pouvons affirmer que les salariés, les élus et les organisations syndicales ne sont pas fermés au changement, à l'évolution de leur travail, de leurs pratiques et à l'élargissement du périmètre d'intervention de l'Association... Pour peu que leurs avis soient réellement pris en compte !

Nous souhaitons que cette année 2013 ait du sens et soit porteuse de sens à tous niveaux...

***Nous alertons, à nouveau, l'Association que ses impératifs de coopération, de fusion économique, de réorganisation - restructuration, de partenariat renforcé ne peuvent être dissociés du sens du travail et occulter la dimension éducative et humaine...***